

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS
SUR L'ENVIRONNEMENTPÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE
RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT EN AMONT DU BARRAGE
SIMON-SICARD (PHASE 2)

Hydro-Québec entreprend la deuxième phase des travaux de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Le mur, qui longe la rive de l'école Sophie-Barat à l'église de la Visitation, fait partie intégrante du complexe hydroélectrique de la rivière des Prairies. Les travaux prendront place dans 3 secteurs du mur pour une longueur totale de 730 m. Les travaux seront réalisés principalement en milieu hydrique et visent à assurer le respect de la Loi sur la sécurité des barrages applicable à cet ouvrage.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le 18 mars 2026.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 17 avril 2026.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information :

Le 31 mars 2026 à compter de 19 h
Institut des communications graphiques et
de l'imprimabilité (ICI) - La grande salle
999, avenue Émile-Journault Est
Montréal QC Canada H2M 2E2

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : ree.environnement.gouv.qc.ca. Ces documents sont également disponibles sur le site du BAPE au bape.gouv.qc.ca.



Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE.

Le 12 mars 2026

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément à l'article 11 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q 2, r. 23.1).